

Direct Matin.fr

Gossip : l'appli polémique est de retour

Par Direct Matin, publié le 10 Juin 2015 à 11:51

Gossip, l'application controversée de diffusion de rumeurs, accusée de favoriser le harcèlement, notamment chez les jeunes, a été relancée après avoir été suspendue pendant plusieurs jours.

Malgré la polémique, l'application de rumeurs Gossip est à nouveau disponible. Face aux accusations de harcèlement et aux dérapages de certains utilisateurs, l'application avait été suspendue par sa créatrice Cindy Mouly, "le temps de mettre en place un système de modération plus élaboré".

Le principe de Gossip, qui n'est pas sans rappeler la série à succès Gossip Girl, est simple. L'appli permet aux utilisateurs de publier anonymement une rumeur sous forme d'un texte court (140 signes maximum), d'une photo ou d'une vidéo au sujet d'un de ses contacts. Les potins publiés apparaissent pendant dix seconde sur la page des utilisateurs une fois que ceux-ci ont cliqué sur la notification de nouveau message.

Dans sa version corrigée, Gossip demande désormais aux utilisateurs de certifier qu'ils sont bien âgés de plus de 16 ans.

Polémique ravivée

Malgré la mise en place d'un nouveau système de modération, la polémique ne faiblit pas. Dans un communiqué, la FIDL réclame toujours la suppression de l'application. "Cette plateforme continue à banaliser le harcèlement et à l'instaurer comme une mode", dénonce ainsi le syndicat lycéen.

Et de souligner que les modifications de l'appli ne sont pas suffisantes : "La créatrice de l'application joue sur les mots et refuse d'accepter que le problème vienne bel et bien de son application".

Outre le syndicat, de nombreux internautes dénoncent également sur Twitter le retour de Gossip.



Noemie Schulz ✓
@noemieschulz

Suivre

Ravie d'entendre que la créatrice de l'application #gossip est "totalement contre le cyber harcèlement" #bêtise #inconscience

07:52 - 10 Juin 2015

4 3



La créatrice se défend

De son côté, Cindy Mouly, a expliqué sur Europe 1 ce mercredi 10 juin qu'elle "mettait tout en place pour qu'il y ait moins de dérapages".

La créatrice a également indiqué avoir été "choquée par l'utilisation de mon application, par les propos diffamatoires, la perversion des utilisateurs". Tout en soulignant que ce n'est "pas l'idée qui n'est pas bonne mais la façon dont les utilisateurs utilisent l'application".

Source : <http://www.directmatin.fr/france/2015-06-10/gossip-lappli-polemique-est-de-retour-705653>

Gossip : l'appli polémique est de retour

Après quelques jours de silence, la sulfureuse application "Gossip" est de nouveau disponible en téléchargement, un retour qui déchaîne une nouvelle la controverse.

L'application, dont le symbole est un masque de loup symbole de l'anonymat, permet aux utilisateurs de poster gratuitement un bref message de 140 caractères sur le ton de la rumeur, accompagné ou non d'une photo ou d'une vidéo, concernant l'un de leur contact Facebook ou de leur répertoire téléphonique. Lorsque les utilisateurs prennent connaissance de la rumeur, celle-ci ne reste affichée que dix secondes avant de disparaître. Et ceci bien sûr sans pouvoir avoir connaissance de l'identité de celui qui l'a lancée.

Problème, "Gossip" ("ragot" en anglais) a été très largement critiquée lors de sa première version en étant considérée comme un outil favorisant les nouvelles formes de harcèlement numérique, un problème grandissant dans les établissements secondaires. Le syndicat lycéen FIDL a même fait de la croisade contre "Gossip" l'un de ses combats du moment.

Une levée de boucliers qui a poussé la créatrice de l'application, Cindy Mouly, une Parisienne de 25 ans, à retirer provisoirement "Gossip" du marché, le temps de "mettre en place un système de modération plus élaboré".

C'est officiellement chose faite. Dorénavant, tout utilisateur de "Gossip" doit cocher une case "A consommer avec modération. Interdit aux moins de 16 ans. Accepter pour commencer" pour lancer l'appli. Et c'est à peu près tout... Des précautions très largement insuffisante pour la FIDL, qui estime que "la créatrice de l'application joue sur les mots et refuse d'accepter que le problème vienne bel et bien de son application".

La ministre de l'Education, Najat Vallaud-Belkacem, a elle-même pris parti contre l'application en jugeant que "la réouverture de cette application pourrait venir affecter un climat serein au sein des établissements". Si l'application "Gossip" fait beaucoup parler, c'est finalement d'abord... d'elle-même!

Source : <http://www.francesoir.fr/lifestyle-vie-quotidienne/la-controversee-application-de-diffusion-de-rumeurs-gossip-de-nouveau>